



MUSÉE DES  
BEAUX-ARTS  
MONTRÉAL

Plan de développement  
durable 2024-2025



Entériné par le comité de développement durable et le comité de direction du MBAM.  
Révisé par le Réseau des femmes en environnement et par Aude Porcedda, professeure agrégée (gestion et organisation culturelle), Département d'études en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).  
En couverture: Kim Dorland (né en 1974), *Nature Painting II* (détail), 2008. MBAM, don de Pierre et Anne Marie Trahan, Collection Majudia. Photo MBAM, Denis Farley

# 1 MISE EN CONTEXTE

Le développement durable dans les musées est devenu une préoccupation croissante au cours des dernières années. De plus en plus d'études soulignent le rôle clé des organisations culturelles dans ce domaine.

Le 30 juillet 2021, les ministres de la Culture du G20 ont adopté une déclaration commune positionnant résolument la culture comme levier d'une relance socio-économique durable. Dans ce contexte, le Conseil international des musées (ICOM) a créé un groupe de travail afin que les 17 objectifs de développement durable (ODD) soient intégrés dans les pratiques muséales.

Il est aujourd'hui convenu que la gestion muséale doit être responsable et en cohérence avec les ODD afin d'en diminuer les impacts négatifs sur l'environnement et d'en augmenter les répercussions sociales.

Les musées à travers le monde sont en train de réviser leurs pratiques. Leurs réflexions ratissent large et portent sur des sujets aussi variés que le contenu et la production des expositions, l'expérience visiteur, le bien-être du personnel, l'engagement communautaire, la gestion environnementale des bâtiments, ou encore les actions liées à la diversité, à l'équité, à l'accessibilité et à l'inclusion (DEAI).

Il est devenu impératif que les musées évaluent régulièrement leurs répercussions sur l'environnement et la société en fonction des principes du développement durable, fixent des objectifs de réduction de leurs impacts négatifs et mettent en place des initiatives pour les atteindre. En adoptant des pratiques durables, les musées peuvent non seulement contribuer à la préservation de l'environnement, mais aussi renforcer leur rôle en tant que moteurs de sensibilisation et de changement dans la société.

# Le développement durable au Musée des beaux-arts de Montréal

Fondé en 1860, le MBAM a été bâti par la générosité de multiples générations de Montréalais et de Montréalaises. Il a pour mission d'acquérir, de conserver, d'étudier, d'interpréter et de présenter des œuvres d'art significatives de tous les horizons et de toutes les époques, au bénéfice des membres de sa communauté et de ses publics, dans l'espoir que l'art transforme leur vie.

La collection du MBAM donne à découvrir le patrimoine québécois et canadien, l'art autochtone et l'art international, dans une perspective actuelle et novatrice. Elle rassemble près de 47 000 peintures, sculptures, œuvres d'art graphiques, photographies, installations multimédias et objets d'arts décoratifs, de l'Antiquité à nos jours. Ses expositions comme sa programmation culturelle offrent une vision renouvelée de l'histoire de l'art.

Lieu de vie et d'échange, le Musée, en tant que pionnier dans le domaine de l'art-thérapie, collabore avec les milieux communautaires, de l'éducation, de la santé et des technologies pour offrir à tous les publics une expérience de l'art enrichissante et transformatrice. Le MBAM continue ainsi d'aspirer, à travers ses projets, à un monde plus inclusif, plus accessible et plus juste.

Avec une cité muséale de plus de 50 000 m<sup>2</sup> qui comprend plus de 13 000 m<sup>2</sup> d'espaces d'exposition, le MBAM est au 18<sup>e</sup> rang des plus grands musées d'art en Amérique du Nord. Il produit une douzaine d'expositions temporaires et accueille des centaines de milliers de visiteurs et de visiteuses chaque année. La durabilité est donc une nécessité absolue

pour le MBAM. Elle est partie intégrante de ses valeurs fondamentales, et le développement durable compte parmi les priorités de son plan stratégique 2023-2026. Faire des choix responsables, en phase avec l'époque actuelle et en cohérence avec un environnement en mouvance, et comprendre que les actions d'aujourd'hui ont des répercussions sur l'avenir font partie intégrante des pratiques de l'institution.

Pour répondre à cette priorité, le Musée a mis sur pied un comité de développement durable, relevant du comité de direction et réunissant des représentants et représentantes de chacun de ses services.

De concert avec toutes les équipes du MBAM, le comité a élaboré le présent plan de développement durable, qui est aligné sur le plan stratégique 2023-2026 de l'institution. Comme il s'agit d'un premier plan qui comporte l'établissement de plusieurs indicateurs de base, celui-ci se concentre sur l'année financière 2024-2025. Le plan sera mis à jour au début 2025, à la suite d'une analyse de matérialité visant à s'assurer de la pertinence des priorités en fonction de l'importance et de la portée de chacune d'elles.

# Principes directeurs

S'appuyant sur la *Loi sur le développement durable du gouvernement du Québec*, le premier plan de développement durable du MBAM se concentre en priorité sur **7 des 16 principes** qui y sont énumérés, à savoir :

## SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE

---

Les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature.

## ÉQUITÉ ET SOLIDARITÉ SOCIALE

---

Les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociale.

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

---

Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement.

## ACCÈS AU SAVOIR

---

Les mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et la recherche doivent être encouragées de manière à stimuler l'innovation ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation effective du public à la mise en œuvre du développement durable.

## PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

---

Le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent.

## PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

---

La diversité biologique rend des services inestimables et doit être conservée au bénéfice des générations actuelles et futures. Le maintien des espèces, des écosystèmes et des processus naturels qui entretiennent la vie est essentiel pour assurer la qualité de vie des citoyens.

## PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

---

Des changements doivent être apportés dans les modes de production et de consommation en vue de rendre ces dernières plus viables et plus responsables sur les plans social et environnemental, entre autres par l'adoption d'une approche d'écoefficience, qui évite le gaspillage et qui optimise l'utilisation des ressources.

# 2 OBJECTIFS

Le plan de développement durable du MBAM vise à contribuer de façon concrète à 5 des 17 objectifs de développement durable (ODD) du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies (ONU, 2015).

**OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**





# ODD 13

## Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



Le MBAM souhaite contribuer à l'ODD 13 en réalisant des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et des actions de sensibilisation sur les changements climatiques et ses causes. En 2024-2025, il mettra en place les actions suivantes:

### ACTION 1

Établir avec l'outil Creative Green un premier bilan carbone partiel des espaces et des activités du MBAM pour l'année 2022-2023

#### Indicateur

État d'avancement du bilan

#### Cible

Finalisation et diffusion de l'exercice d'ici le 30 juin 2024

### ACTION 2

Évaluer les nouvelles normes internationales de la conservation préventive et examiner les mesures de lutte contre les changements climatiques possibles en suivant les lignes directrices du groupe Bizot<sup>1</sup>

#### Indicateur

Avancement de l'évaluation

#### Cible

Évaluation complétée d'ici le 31 décembre 2024

### ACTION 3

Intégrer les enjeux liés aux changements climatiques dans la programmation du Musée

#### Indicateur

Nombre d'expositions ou d'activités

#### Cible

Trois expositions ou activités d'ici le 31 décembre 2025

<sup>1</sup> Groupe international des organisateurs de grandes expositions

# ODD 12

## Consommation et production responsables



Le MBAM souhaite contribuer à l'ODD 12 en adoptant des modes de consommation qui priorisent la réduction à la source, puis le cas échéant, la sélection de biens et de services qui utilisent responsablement les ressources planétaires et engendrent des répercussions positives sur la société et l'économie locale. En 2024-2025, le MBAM mettra en place les actions suivantes:

### ACTION 1

Développer un guide d'écoconception des expositions

Indicateur

État d'avancement du guide

Cible

Finalisation et diffusion du guide d'ici le 31 décembre 2025

### ACTION 2

Élaborer une politique d'approvisionnement responsable

Indicateur

État d'avancement de la politique

Cible

Adoption et diffusion de la politique le 30 juin 2024

### ACTION 3

Développer un guide de l'événement responsable

Indicateur

Avancement du guide

Cible

Finalisation et diffusion du guide d'ici le 30 juin 2024

### ACTION 4

Optimiser le programme de gestion des matières résiduelles

Indicateur

Reconnaissance officielle du programme

Cible

Obtention d'une attestation du programme ICI on recycle + de Recyc-Québec d'ici le 31 mars 2025

# ODD 11

## Villes et communautés durables



Le MBAM souhaite contribuer à l'**ODD 11** en s'assurant que ses espaces participent à faire de Montréal une ville résiliente, sûre et durable. Il souhaite ainsi améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes tout en limitant son empreinte écologique. En 2024-2025, le Musée mettra en place l'action suivante:

### ACTION 1

**Verdir les espaces extérieurs du MBAM pour contribuer à la biodiversité urbaine et au verdissement du centre-ville de Montréal**

#### Indicateur

État d'avancement du projet et évaluation de l'amélioration de la biodiversité; promotion des actions de verdissement

#### Cible

Aménagement et évaluation du projet de verdissement d'ici le 30 juin 2024

# ODD 3

## Bonne santé et bien-être



Le MBAM souhaite contribuer à l'ODD 3 en mettant en œuvre des mesures visant à prévenir des enjeux de santé physique et mentale, à promouvoir le bien-être global auprès de ses parties prenantes internes et externes. En 2024-2025, il mettra en place les actions suivantes:

### ACTION 1

**Favoriser le bien-être du personnel et un climat de travail sain**

#### Indicateur

Taux d'engagement du personnel mesuré par le biais d'un sondage organisationnel annuel

#### Cible

Augmentation du taux d'engagement du personnel de 10% pour la deuxième année de mesure (7,6/10 en 2024 contre 6,9/10 en 2023)

### ACTION 2

**Mieux connaître la satisfaction et l'état d'esprit de nos visiteurs et visiteuses**

#### Indicateur

Déploiement du sondage postvisite afin d'établir la mesure de base

#### Cible

Déploiement du sondage auprès de 25% de nos visiteurs et visiteuses d'ici le 31 décembre 2025

### ACTION 3

**Demeurer un chef de file dans la recherche s'intéressant à la portée de la médiation par l'art sur les publics**

#### Indicateur

Proportion du nombre d'activités s'appuyant sur des résultats de recherche

#### Cible

15% du nombre de recherches intégrées au programme d'activités culturelles officiel du MBAM

# ODD 10

## Inégalités réduites



Le MBAM souhaite contribuer à l'ODD 10 par la mise en œuvre de mesures visant à réduire les inégalités en favorisant l'inclusion sociale, indépendamment de l'origine sociale, du genre ou de toute autre caractéristique. En 2024-2025, il mettra en place les actions suivantes :

### ACTION 1

**Consolider le programme d'engagement communautaire du MBAM et l'offrir à un plus grand nombre de personnes**

#### Indicateur

L'avancement de l'offre et le nombre de participants et participantes

#### Cible

Adoption du programme d'ici la fin 2024; 20 000 participants et participantes d'ici le 31 mars 2025 (basé sur un objectif à long terme de 75 000 participants et participantes d'ici 2028)

### ACTION 2

**Développer un cadre de référence pour le soutien de la communauté en cas de situation d'urgence (p. ex. : panne d'électricité prolongée)**

#### Indicateur

Avancement du cadre de référence

#### Cible

Adoption et diffusion du cadre de référence d'ici le 31 décembre 2024

### ACTION 3

**Favoriser l'accès aux expositions, aux collections, aux programmes et aux activités du MBAM pour les clientèles provenant de milieux défavorisés**

#### Indicateur

Intégration de gratuités/réductions (mesures d'accessibilité) dans la tarification

#### Cible

Adoption de la nouvelle grille tarifaire d'ici le 30 septembre 2024

### ACTION 4

**En lien avec le rapport de l'inventaire des actions DEAI réalisé en 2021, cibler les actions porteuses en matière de diversité, d'équité, d'accessibilité et d'inclusion**

#### Indicateur

Définir les critères afin de déterminer ce qu'est une action porteuse permettant d'établir la mesure de départ

#### Cible

Mesure de départ établie d'ici le 30 juin 2024

## ACTION 5

---

### Maintenir et bonifier les formations offertes au personnel du MBAM en matière de DEAI

---

#### Indicateur

Nombre d'employées et employés formés d'ici le 31 décembre 2024

---

#### Cibles

- Formation UQAT : 11 employées et employés formés
- Deux activités de sensibilisation : de 40 à 60 participantes et participants
- Capsule de formation sur l'accueil des publics en général et des publics à besoins particuliers: 90% du personnel de l'accueil, de la boutique, de la sécurité et de l'équipe de médiation formé

## ACTION 6

---

### S'assurer que la programmation du MBAM est diversifiée et qu'elle reflète les différents axes de collectionnement

---

#### Indicateur

Mise en valeur de l'équité sociale au sein de la programmation

---

#### Cible

Une programmation diversifiée sur une période de trois ans

## ACTION 7

---

### Devenir Partenaire d'excellence de Canoo<sup>2</sup>

---

#### Indicateur

Finaliser et annoncer le partenariat

---

#### Cible

Mise en place du partenariat d'ici le 30 avril 2024

---

<sup>2</sup> Canoo fait partie des programmes d'intégration de l'Institut pour la citoyenneté canadienne.

# 3

# DÉFINITIONS

Un grand nombre de termes liés au développement durable sont définis de différentes manières par des sources crédibles, bien qu'ils partagent un sens commun. Dans ce plan d'action, les définitions proposées s'inspirent, sans s'y limiter, au **Vocabulaire du développement durable** de l'Office québécois de la langue française. Les modifications effectuées visent à rendre ces termes plus accessibles et compréhensibles au sein du Musée des beaux-arts de Montréal.

## APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

---

L'approvisionnement responsable consiste à faire des choix d'achat en tenant compte des impacts environnementaux, sociaux et éthiques des produits ou services. Il vise à minimiser les effets négatifs sur l'environnement, à favoriser la durabilité des matériaux, à respecter les conditions de travail équitables, à réduire les déchets, à soutenir l'économie locale et à privilégier des produits certifiés écologiques. Cette pratique encourage une consommation plus réfléchie et contribue à promouvoir des pratiques commerciales durables et éthiques.

## BILAN CARBONE

---

Le bilan carbone est une évaluation des émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à une activité, à un produit, à une organisation ou à une personne. Il mesure les émissions directes et indirectes, comme le dioxyde de carbone, le méthane et le protoxyde d'azote. Le processus inclut la délimitation de l'évaluation, la collecte de données, le calcul des émissions, l'analyse des résultats et la communication des conclusions. Certaines organisations peuvent décider de faire un bilan carbone en n'évaluant que les transports effectués. Dans ce cas, le bilan carbone devra indiquer clairement les balises fixées.

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

---

Le changement climatique désigne les modifications à long terme des conditions météorologiques et climatiques sur Terre. Il est caractérisé par des variations dans les températures moyennes, les précipitations, les modèles météorologiques et les phénomènes extrêmes. Ces changements sont principalement attribués à l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, augmentation qui résulte en grande partie des activités humaines (utilisation des combustibles fossiles, déforestation, etc.). Le changement climatique a des implications majeures sur les écosystèmes, les sociétés et l'économie mondiale. Il entraîne des risques accrus associés notamment aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la montée du niveau de la mer et à la perte de biodiversité.

## DEAI (DIVERSITÉ, ÉQUITÉ, ACCESSIBILITÉ, INCLUSION)

---

Les pratiques DEAI englobent un ensemble de principes visant à promouvoir la justice sociale et à créer des environnements éthiques et inclusifs. La diversité reconnaît les différences individuelles, qu'elles soient culturelles, sexuelles, corporelles ou capacitaires; l'équité vise à corriger et à éviter les inégalités systémiques; l'accessibilité garantit un accès égal pour toutes et tous; et l'inclusion favorise la participation et la valorisation de chaque individu, indépendamment de ses différences. Ces principes sont essentiels pour créer des sociétés, des organisations et des communautés respectueuses, équitables et accessibles.



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

---

Le développement durable vise à satisfaire les besoins actuels sans compromettre ceux des générations futures. Il cherche un équilibre entre les dimensions économiques, sociales et environnementales, favorisant une croissance juste, responsable et équitable. Cette approche holistique prend en compte les impacts à long terme, la préservation des ressources naturelles, l'équité sociale et la prospérité économique durable.

## ÉCOCONCEPTION

---

L'écoconception est une approche de conception axée sur la réduction de l'impact environnemental d'un produit, d'un bâtiment ou d'un service sur l'ensemble de son cycle de vie. Elle vise à minimiser la consommation de ressources, les émissions de gaz à effet de serre et la production de déchets en optimisant l'utilisation des matières premières, en privilégiant les matériaux durables, en considérant l'ensemble du cycle de vie, en réduisant les déchets et en améliorant l'efficacité énergétique.

## ÉCORESPONSABILITÉ

---

L'écoresponsabilité se définit comme un engagement conscient, individuel ou collectif et systématique, en faveur de pratiques respectueuses de l'environnement. Elle se base sur des actions qui visent à réduire son empreinte écologique et à promouvoir la responsabilité sociale. L'écoresponsabilité implique la mise en œuvre de mesures concrètes pour minimiser les conséquences négatives sur la planète, tout en favorisant des comportements éthiques au sein de la communauté et de l'organisation.

## EMPREINTE CARBONE

---

L'empreinte carbone mesure la quantité totale de gaz à effet de serre, principalement de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), émise directement ou indirectement par une personne, une organisation, un produit ou une activité. Elle englobe toutes les émissions liées à la consommation d'énergie, à la production de biens et à l'utilisation des terres, et comprend notamment les émissions provenant des transports. La réduction de l'empreinte carbone repose donc sur l'adoption de pratiques durables, l'efficacité énergétique, le recours à des sources d'énergie plus propres, ainsi que des initiatives visant à diminuer les émissions générées par les déplacements, contribuant ainsi à atténuer le changement climatique.

## GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

---

Les gaz à effet de serre (GES) sont des composés atmosphériques qui contribuent à l'effet de serre et, par le fait même, au réchauffement climatique. Les «scopes» 1, 2 et 3 sont des catégories utilisées pour classer les émissions associées à une organisation. Le *scope 1* concerne les émissions directes provenant de sources contrôlées directement par l'organisation; le *scope 2*, les émissions indirectes résultant de la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetée ou consommée par l'organisation; et le *scope 3* englobe les émissions indirectes provenant d'activités externes à l'organisation, comme les déplacements des visiteurs et visiteuses, les biens et services achetés et la gestion des déchets.

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

---

La gestion des matières résiduelles englobe l'ensemble des activités visant à collecter, à traiter, à recycler et à éliminer les matières résiduelles de manière efficace et respectueuse de l'environnement. L'objectif est de réduire la quantité de déchets envoyés en décharge, de favoriser le recyclage des matériaux récupérables, et d'adopter des pratiques durables pour minimiser l'impact environnemental de la gestion des déchets. Cela inclut la mise en place de programmes de tri, de compostage et de recyclage, ainsi que la promotion de la réduction à la source et de l'utilisation responsable des ressources.

